

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

	<u>31.12.2018</u>	<u>31.12.2017</u>
	CHF	CHF
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie		
Caisse	609.25	903.55
Banque	<u>74 153.20</u>	<u>43 087.60</u>
	<u>74 762.45</u>	<u>43 991.15</u>
Créances à court terme		
Envers des tiers	<u>1 501.30</u>	<u>867.10</u>
Actifs de régularisation		
Actifs transitoires	<u>2 770.00</u>	<u>237.50</u>
Total de l'actif circulant	<u>79 033.75</u>	<u>45 095.75</u>
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations corporelles		
Matériel et agencement	<u>30 000.00</u>	<u>39 080.00</u>
Total de l'actif immobilisé	<u>30 000.00</u>	<u>39 080.00</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>109 033.75</u>	<u>84 175.75</u>

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

	<u>31.12.2018</u>	<u>31.12.2017</u>
	CHF	CHF
PASSIF		
FONDS ETRANGERS		
Dettes à court terme		
Envers des institutions sociales	<u>3 908.70</u>	<u>213.00</u>
Passifs de régularisation		
Passifs transitoires	<u>26 218.45</u>	<u>13 930.65</u>
Total des capitaux étrangers à court terme	<u>30 127.15</u>	<u>14 143.65</u>
Fonds affectés		
Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)	17 000.00	17 000.00
Fonds de l'association Alumni de l'Hôpital ophtalmique Jules Gonin	0.00	192.45
Fonds ophtamlogique Dr Michel Secrétan	<u>8 928.95</u>	<u>0.00</u>
	<u>25 928.95</u>	<u>17 192.45</u>
Total des capitaux étrangers à long terme	<u>25 928.95</u>	<u>17 192.45</u>
FONDS PROPRES		
Capital		
Capital de dotation	<u>50 665.00</u>	<u>50 665.00</u>
Réserves issues du résultat		
Résultat reporté au 1er janvier	2 174.65	1 701.07
Résultat de l'exercice	<u>138.00</u>	<u>473.58</u>
	<u>2 312.65</u>	<u>2 174.65</u>
Total des fonds propres	<u>52 977.65</u>	<u>52 839.65</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>109 033.75</u>	<u>84 175.75</u>

Lausanne, le 15 avril 2019

Fondation Point d'eau de Lausanne

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU
1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018**

	01.01-31.12.18	01.01-31.12.17
	CHF	CHF
Revenus de fonctionnement		
Produits de collectes de fonds et contributions publiques		
Subventions ville de Lausanne	0.00	315 000.00
Subventions Etat de Vaud	647 600.00	315 000.00
Association de soutien PEL	100 000.00	155 000.00
Fondation Giveka	88 478.35	0.00
Fondation philanthropique Jules Rey	10 642.00	0.00
Don ophtalmologique Dr Michel Secrétan	10 000.00	0.00
Dons	24 453.80	59 532.10
	881 174.15	844 532.10
Produits de prestations		
Soins d'infirmierie	16 672.20	16 877.85
Soins dentaires	58 446.00	54 055.80
Soins para-médicaux	9 309.80	7 806.70
Coiffure	1 117.00	490.00
Revenus de lavages	7 467.00	8 740.00
Revenus de douches	7 862.00	9 171.00
	100 874.00	97 141.35
Produits divers		
Indemnisation de formation	7 846.70	4 580.00
Revenus divers	135.00	130.00
	7 981.70	4 710.00
Total des revenus d'exploitation	990 029.85	946 383.45
Charges de fonctionnement		
Charges directes de prestations		
Frais de médicaments et fournitures de l'infirmierie	4 186.05	4 170.65
Frais de médicaments et fournitures dentaires	25 404.09	18 740.52
Frais médicaux (fondation philanthropique Jules Rey)	10 642.00	0.00
Charges de laboratoire et analyses médicales	10 382.75	12 728.80
Frais ophtalmologiques (Dr Michel Secrétan)	1 071.05	0.00
Frais ophtalmologiques (Dr Jules Ducrey)	192.45	0.00
Frais buanderie et douches	5 007.55	5 500.10
Frais fournitures pour soins para-médicaux	1 119.80	1 474.05
Petites fournitures pour prestations	4 471.78	5 708.15
	62 477.52	48 322.27
Charges de personnel		
Salaires bruts	598 083.28	581 067.05
./. Indemnités assurances	-463.95	-464.00
Charges sociales	114 174.85	111 128.40
Cours et formation	6 390.90	7 960.00
Frais du personnel	11 796.20	21 631.60
	729 981.28	721 323.05
A reporter	792 458.80	769 645.32

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU
1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018**

	01.01-31.12.18	01.01-31.12.17
	CHF	CHF
Report	792 458.80	769 645.32
Charges d'exploitation		
Loyer et chauffage	69 113.20	65 363.35
./ Sous-location parking	-600.00	-600.00
Nettoyage des locaux	23 616.00	23 616.00
Electricité et eau	19 152.60	19 398.20
Frais de sécurité	1 375.25	1 461.45
Entretien et réparation matériel et équipement	23 065.99	27 230.25
Assurances choses et taxes	6 129.95	5 805.15
Frais pour les bénévoles	1 222.55	1 487.90
	143 075.54	143 762.30
Charges d'administration		
Frais, matériel de bureau et informatique	14 859.40	10 802.45
Frais de cafétéria	1 682.10	2 129.50
Téléphones	3 359.85	3 085.25
Frais de port	818.60	752.15
Honoraires de tiers	2 800.20	5 579.60
Imprimés et publicité	3 784.10	3 547.20
Frais d'événements	8 278.65	5 187.75
Frais divers	724.60	1 102.10
	36 307.50	32 186.00
Résultat financier		
Intérêts et frais bancaires	235.89	215.10
Total des charges de fonctionnement	972 077.73	945 808.72
Résultat de fonctionnement avant amortissements, éléments extraordinaires et variation des fonds	17 952.12	574.73
Amortissements		
Amortissement matériel et aménagement	9 080.00	3 000.00
Eléments extraordinaires, uniques ou hors périodes		
./ Produits extraordinaires	-2.38	-3 148.40
Charges extraordinaires	0.00	57.10
	-2.38	-3 091.30
Résultat avant variation des fonds	8 874.50	666.03
Variation des fonds affectés		
Utilisation (-) / attribution au fonds de l'association Alumni de l'Hôpital ophtalmique Jules Gonin	-192.45	192.45
Attribution au fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan	8 928.95	0.00
	8 736.50	192.45
Résultat de l'exercice	138.00	473.58

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

Informations générales

31.12.2018

31.12.2017

Buts de la fondation

La création et l'exploitation d'un ou plusieurs lieux d'accueil permettant à des personnes n'en ayant pas la possibilité en raison d'une situation précaire de se procurer un minimum de soins corporels (douches en particulier), de faire des lessives et de bénéficier de soins médicaux et paramédicaux, ainsi que de conseils et orientations dans le domaine social.

Organisation

La fondation a été créée le 1er septembre 2014 et inscrite au Registre du commerce du canton de Vaud.

Le conseil de fondation se compose de 11 membres (par fonction et ordre alphabétique) :

- Rochat Jean-Claude, président	signature collective à deux
- Landolt François, vice-président	signature collective à deux
- Barraud Diane, membre	
- Bodenmann Patrick, membre	
- Dallèves Béatrice, membre	signature collective à deux
- de Mandato Brigitte, membre	signature collective à deux
- de Olano Garaizabal Sonsoles, membre	signature collective à deux
- Demierre Bertrand, membre	
- Frossard-de-Saugy Marie-Christine, membre	signature collective à deux
- Jörchel Anhorn Bastienne, membre	
- Landolt Christine, membre	signature collective à deux

La direction est assurée par M. François Chéraz disposant d'une signature collective à deux.

Contrôle

La fondation est soumise à la surveillance de l'Autorité de surveillance des Fondations de Suisse occidentale.

L'organe de révision est la société CRC Révision SA à Lausanne.

Principes comptables

Comptabilité et présentation des comptes

Les comptes sont établis selon les principes ordinaires de l'établissement des comptes.

Les principes utilisés sont conformes à la loi. Aucun choix n'a été opéré, ni aucune décision discrétionnaire prise, qui pourrait avoir un effet significatif sur l'établissement des présents comptes annuels. Par ailleurs, aucune particularité nécessitant une présentation séparée n'est à signaler dans le bilan.

Pour les comptes annuels présentés ici, le conseil de fondation considère que cette formulation est suffisante.

Placement de la fortune

La fortune de la fondation ne fait pas l'objet d'une directive d'investissement.

La fortune se répartit de la manière suivante:

	<u>2018</u>	<u>% de la fortune</u> <u>brute</u>
	CHF	
Liquidités bancaires CHF	74 762.45	68.6%
Créances envers des tiers	1 501.30	1.4%
Actifs de régularisation	2 770.00	2.5%
Actifs immobilisés	30 000.00	27.5%
Total de la fortune brute	<u>109 033.75</u>	<u>100%</u>

Les placements respectent les dispositions légales des art. 71 LPP et 54, 55 OPP2.

Evaluation

Tous les postes sont évalués en valeur nominale.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

Nombres de collaborateurs	<u>31.12.2018</u>	<u>31.12.2017</u>
<u>Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle</u>		
Jusqu'à 10 emplois à plein temps	Pertinent	Pertinent
> 10 jusqu'à 50 emplois à plein temps		
> 50 jusqu'à 250 emplois à plein temps		
> 250 emplois à plein temps		

Explications relatives aux postes extraordinaires uniques ou hors période du compte de résultat

Ajustements divers	-	57.10
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-	57.10
Parts aux excédents d'assurance années antérieures	-	3 135.30
Ajustements divers	2.38	13.10
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.38	3 148.40

Variations des fonds attribués

Les fonds attribués ont évolué comme suit:

Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)

Etat au 1er janvier	17 000.00	17 000.00
Etat au 31 décembre	17 000.00	17 000.00

Fonds de l'association Alumni de l'Hôpital ophtalmique Jules Gonin

Etat au 1er janvier	192.45	-
Attribution	-	192.45
Utilisation (-)	-192.45	-
Etat au 31 décembre	-	192.45

Fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan

Etat au 1er janvier	-	-
Attribution	8 928.95	-
Etat au 31 décembre	8 928.95	-

Variations de la fortune

Les fonds propres ont évolué comme suit:

Capital de dotation	50 665.00	50 665.00
Résultat reporté au 1er janvier	2 174.65	1 701.07
Résultat de l'exercice	138.00	473.58
	<u>52 977.65</u>	<u>52 839.65</u>

Rémunération du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération ni aucun jeton de présence n'ont été versés.

Lausanne, le 15 avril 2019

Fondation Point d'eau de Lausanne